



SYNTHESE DES RENCONTRES AVEC LE Pr BERNARD GAY, Coordonateur du DES de Médecine Générale de l'Université Bordeaux 2, les 16 et 17 avril 2009

Etaient présents le 16/04 à la DRASS : M. le Pr Gay, Mme le Dr Arbes et Mme Bousuge pour la DRASS, Internes du Nord et de l'Est.

Etaient présents le 17/04 à l'EPSMR St Paul : M. le Pr Gay, M. le Dr Franco (responsable de l'enseignement), M. les Dr Arnaud Winer (réanimation polyvalente St Pierre) et Dr Pierre Rouffet (Urgences St Paul) de la commission régionale d'enseignement, Mme le Dr Arbes et Mme Bousuge pour la DRASS.

Problème des cours de DES. Questions diverses sur le Portfolio.

Localisation des cours

Le Pr Gay infirme la rumeur disant que l'Université de Bordeaux serait opposée au système de visioconférence. Il se dit pour ce système sous réserve que 2 conditions soit remplies :

1. Obligation administrative : la présence des Internes doit être effective et l'émargement assuré.
2. Exigence pédagogique : l'interactivité du cours doit être possible.

Le Dr Franco nous explique que **les généralistes enseignants se prononcent plutôt pour le dédoublement des cours en secteur Nord et Sud** (le même cours fait une fois dans le nord puis une autre fois dans le sud), et qu'ils se sont déjà organisés dans ce sens pour le prochain semestre.

L'AIRMG propose d'organiser les cours sur une journée complète afin de limiter d'une part les déplacements, d'autre part les retards et de regrouper tous les Internes sur le même site. Les hospitaliers se prononcent en faveur de ce système pour des raisons d'organisation de service.

Toutefois, deux problèmes sont soulevés par le Pr Gay et le Dr Franco :

- La taille des promotions augmentant, il paraît souhaitable dans un souci de qualité des cours sous forme interactive, de limiter la taille des groupes. Le fait de dédoubler permet également de faire des cours en plus petit groupe
- Les cours le matin posent problème à la majorité des généralistes dans le cadre de leur activité en cabinet.

Le problème des cours aux Internes de Mayotte est évoqué. La visioconférence pourrait être une solution. Toutefois, le Pr Gay souhaite impliquer les praticiens de Mayotte dans l'enseignement. Des cours de DES décentralisés sur Mayotte pourraient donc être envisagés (ceci évitant aux Internes de Mayotte de devoir faire 2 scripts supplémentaires pour leur portfolio en contrepartie des cours qu'ils n'ont pas pu suivre)

Rappel sur les modalités de rattrapage des cours non validés

Pour les internes ayant pris un semestre de disponibilité (ou situation similaire type congé maternité...) **ou ayant fait un semestre à Mayotte**, les cours manqués doivent être rattrapés ou compensés par la réalisation de 2 scripts supplémentaires dans le portfolio.

Problèmes des thèmes de cours ne se prêtant pas à la réalisation de scripts

Problème se posant principalement en TCEM3, avec des thèmes de cours tels que « gestion du cabinet » ou « sécurité sociale », se prêtant peu à la réalisation de scripts.

Le Pr Gay nous informe qu'une liste est en préparation pour différencier les thèmes à scripts et les thèmes ne nécessitant que quelques éléments ponctuels.

Le Pr Gay nous rappelle que le Portfolio est un moyen et non une fin en soi. Il s'agit d'un moyen d'apprentissage servant notamment à nous préparer au processus de formation continue que nous aurons à effectuer plus tard. Il s'excuse d'un éventuel excès de formalisme imposé aux généralistes enseignants pour que les cours collent au plus près à la réalisation du Portfolio, mais estime qu'il s'agissait d'une étape nécessaire.

Portfolio et commission de validation du Portfolio

Il est rappelé que le **portfolio, en plus des scripts, doit contenir des éléments de formation ponctuelle.**

Exemple : problème de l'Interne sur les conseils à donner lors de l'allaitement → autoformation en allant chercher des renseignements → résolution du problème et formation acquise → Mémo à inclure au portfolio.

En pratique, la validation du Portfolio se fait lors d'une commission se réunissant 2 fois dans l'année (fin avril et fin octobre). Le jury est composé au minimum d'un Universitaire, d'un généraliste enseignant et d'un praticien hospitalier.

Le portfolio doit être présenté en format papier lors de la commission, et envoyé au jury 8 jours avant en format électronique.

Rappels sur la thèse.

La thèse de Médecine Générale peut être présentée dès le 4^{ème} semestre validé.

Il s'agit d'une thèse de Bordeaux2, qui doit donc être soutenue à Bordeaux. Il est possible de soutenir sa thèse dans sa fac d'origine **sous réserve qu'un Universitaire de Bordeaux 2 soit dans le jury.**

La thèse doit être menée avec un Directeur de thèse qui ne doit pas faire partie du Jury. Avant de débiter le travail de thèse, une autorisation de début de travaux doit être délivrée par l'université de Bordeaux 2.

Le Jury de thèse se compose d'au moins 4 personnes dont 3 universitaires. Parmi eux, l'un doit être désigné comme Président du Jury ; il doit être contacté au début du travail de thèse.

Dans le jury, il faut désigner un Rapporteur qui autorisera la publication de la thèse. Si le Directeur de thèse n'est pas universitaire, le rapporteur doit forcément l'être (situation la plus courante pour les IMG Océan Indien)

Une liste des PUPH de Bordeaux classés par spécialité sera établie par le département DOM TOM pour nous aider à établir notre jury de thèse.

Des informations plus précises sur la thèse seront publiées sur le site de l'association <http://airmq.e3b.org>

Les formations complémentaires. DESC et DU.

En ce qui concerne les DESC, le gros problème dans l'Océan Indien vient du **manque de postes post internat budgetisés.** Seul le DESC d'urgence est actuellement bien en place et fonctionne du fait de la demande importante en assistants des services d'urgence. **Pour les DESC, le Pr Gay précise qu'ils ne sont pas de sa responsabilité et qu'il faut contacter directement les coordonateurs régionaux de chaque DESC.** Une liste nous sera fournie par le département DOM TOM.

Plus d'information sur les DESC sur le site internet de l'association <http://airmq.e3b.org>

En ce qui concerne les DU et DIU, le Dr Winer nous donne l'adresse de la sufp (www.sufp.re) qui liste l'ensemble des DU et DIU proposés par l'Université de la Réunion

Validation des heures de FMC prévues pour la validation du DES.

Le Pr Gay précise que 8 heures de FMC doivent être validées dans le cadre du DES de Médecine Générale. Ces heures peuvent être validées de plusieurs manières :

- Assister à des séances de FMC organisées par des associations agréées. Les coordonnées de ces associations nous seront remises.
- Assister à des groupes de pairs (avec son maître de stage par exemple)
- Participer à des formations par correspondance agréées type test de lecture Prescrire

Questions diverses sur les stages.

- Manque de stage prat et SASPAS dans le nord : la DRASS a lancé une campagne de recrutement de maître de stage dans le nord pour améliorer l'offre de stage ambulatoire très pauvre actuellement.
- Problème du stage d'urgences à St Pierre abordé devant les évaluations inquiétantes. Des solutions sont cherchées. Problème à suivre de près selon nous malgré la réponse rassurante du Dr Winer.
- Problème du stage de médecine polyvalente à orientation cardio vasculaire de St Paul. Le Dr Rouffet précise que ce service a déjà été fermé dans le passé. Nous pensons plus prudent de fermer le stage en attendant la réorganisation des services de médecine en cours à Saint Paul.

*Pour l'AIRMG,
Pascal AMIOTTE, secrétaire*